

5

Engagement civique et intégration sociale des immigrants

L'intégration sociale est difficile à évaluer. Les indicateurs présentés ici concernent d'abord l'acquisition de la nationalité (Indicateur 5.1), la participation aux élections (Indicateur 5.2) et le niveau d'acceptation de l'immigration par les sociétés d'accueil (Indicateurs 5.3 et 5.4). Le chapitre examine ensuite la participation à des organisations bénévoles (Indicateur 5.5), la discrimination perçue par les immigrants sur la base de leur origine ethnique ou raciale ou de leur nationalité (Indicateur 5.6) ainsi que le niveau de confiance dans les institutions du pays d'accueil (Indicateur 5.7). Enfin, il analyse une série d'indicateurs relatifs à l'opinion publique sur l'intégration (Indicateurs 5.8, 5.9 et 5.10).

En bref

Dans la plupart des pays, les immigrés installés sont moins nombreux à posséder la nationalité du pays d'accueil aujourd'hui qu'il y a dix ans, et ceux qui l'ont restent moins enclins à participer aux élections que les personnes nées dans le pays

- Les immigrés installés, à savoir les personnes nées à l'étranger qui résident depuis 10 ans dans le pays d'accueil, sont légèrement plus de la moitié à en posséder la nationalité dans l'UE et environ quatre sur cinq dans les pays d'installation, en moyenne. Entre 2010 et 2020, ce taux a diminué dans les deux tiers des pays (de 9 points de pourcentage dans l'ensemble de l'UE).
- L'acquisition de la nationalité du pays d'accueil est moins fréquente chez les personnes qui sont nées dans la même région. Seuls 45 % des immigrés originaires d'Europe ont acquis la nationalité d'un pays de l'UE et, aux États-Unis, seuls 52 % de ceux nés dans la région Amérique latine et Caraïbes ont la citoyenneté américaine. Toutefois, le taux de naturalisation est généralement plus élevé parmi les immigrés originaires de pays en développement.
- Près des trois quarts des immigrés qui possèdent la nationalité de leur pays d'accueil ont participé aux dernières élections nationales organisées dans l'OCDE et l'UE, par rapport à quatre personnes nées dans le pays sur cinq. Aux Pays-Bas et dans les pays européens germanophones et anglophones, les femmes votent plus que les hommes parmi les personnes immigrées, tandis que l'inverse est vrai parmi les personnes nées dans le pays.

Les personnes nées dans le pays sont de plus en plus favorables à l'immigration

- La moitié des personnes originaires de l'UE et de l'Australie n'ont pas d'opinion tranchée – positive ou négative – sur l'immigration. Aux États-Unis et en Corée, 38 % et 28 % environ des personnes nées dans le pays estiment qu'il faut limiter l'immigration afin de protéger leur mode de vie, tandis que 35 % et 29 % pensent le contraire, respectivement. L'opinion des personnes nées dans le pays est en général plus favorable sur des questions plus précises en rapport avec les conséquences de l'immigration pour la culture nationale et, dans une moindre mesure, pour l'économie nationale, que sur des questions plus générales.
- L'opinion des natifs au sujet de l'immigration s'est améliorée dans la plupart des pays ces dix dernières années. Les jeunes ont généralement une opinion plus positive que les personnes âgées presque partout et sont aussi davantage susceptibles d'interagir avec les immigrés.
- Les interactions sociales directes avec les immigrés sont associées à des opinions plus positives. Les interactions sociales des natifs avec des immigrés de pays tiers sont, par rapport à la taille relativement faible des effectifs, nombreuses dans les pays de l'Europe du Sud, en Irlande et au Danemark, et plus limitées dans les pays baltes et en Croatie.

Les immigrés sont moins souvent actifs dans les organisations bénévoles que les personnes nées dans le pays

- Dans la plupart des pays, les immigrés sont moins susceptibles de rejoindre des organisations bénévoles que les personnes nées dans le pays. L'écart dépasse 15 points de pourcentage en Suède, en Suisse et en Allemagne. Au Canada, en Italie, en Espagne et en République tchèque, en revanche, le taux de participation à des activités bénévoles est plutôt similaire.
- Les immigrés sont particulièrement rares dans les syndicats, les partis politiques et les clubs de loisirs. Ils rejoignent toutefois plus souvent des organisations confessionnelles sans but lucratif.

La discrimination perçue a augmenté, même si les immigrés font généralement davantage confiance aux institutions du pays d'accueil que les natifs

- Dans l'UE, 15 % des immigrés ont le sentiment de subir une discrimination fondée sur leur origine ethnique, raciale ou leur nationalité. Cette part est d'environ 20 % en Italie, en France, aux Pays-Bas, en Corée et au Canada. Elle est la plus faible en Europe centrale et en Irlande. Entre 2010-14 et 2016-20, la discrimination perçue a augmenté dans l'UE, en Nouvelle-Zélande et au Canada, en particulier chez les femmes. L'inverse est vrai aux États-Unis et en Australie.
- Les immigrés jeunes et ceux récemment arrivés sont davantage susceptibles de se sentir victimes de discrimination. Il en va de même pour les hommes dans l'UE et aux États-Unis. La discrimination perçue est particulièrement prononcée chez les immigrés d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne dans l'UE et au Canada, tandis qu'en Australie elle est généralement la plus forte chez les immigrés nés en Amérique latine et en Asie.
- Les immigrés ayant souvent moins d'attentes à l'égard des institutions dans leur pays d'origine, ils sont, dans les deux tiers des pays d'accueil, davantage susceptibles que les personnes nées dans le pays d'avoir confiance dans la police et le système juridique. Dans l'UE, les immigrés extra-communautaires ont davantage confiance dans les institutions du pays d'accueil que les personnes originaires de l'UE. La confiance à l'égard des autorités publiques a progressé dans toute l'UE depuis le début des années 2000, et cette hausse est de façon générale plus marquée chez les personnes nées à l'étranger. La confiance des immigrés dans les autorités publiques a toutefois tendance à diminuer avec la durée de résidence.

Les connaissances factuelles sur l'évolution des résultats en matière d'intégration restent limitées et l'opinion publique est très différente d'un pays à l'autre

- En 2021, 47 % des citoyens de l'UE dans l'UE estiment que l'intégration des immigrés de pays tiers dans leur pays donne de bons résultats. L'opinion la plus positive se trouve en Irlande et dans quelques pays d'Europe centrale, et la plus négative en Suède, en Lettonie et en France. La vision de l'intégration est toujours meilleure au niveau local que national, environ trois citoyens de l'UE sur cinq considérant qu'il s'agit d'un processus réussi dans leur ville ou leur quartier.
- La plupart des ressortissants de l'UE ont une vision déformée des caractéristiques des immigrés non originaires de l'UE et de l'évolution de leurs résultats en matière d'intégration au cours de la décennie écoulée. Quel que soit l'indicateur considéré, moins de 43 % des répondants ont une perception de l'évolution des résultats d'intégration qui est conforme à la réalité. Par exemple, malgré la part accrue de personnes hautement qualifiées parmi les immigrés extra-communautaires dans la quasi-totalité des pays, c'est l'inverse qui est perçu dans la plupart des pays, notamment en France et dans les pays de l'Europe centrale et orientale.
- Différentes catégories socioéconomiques partagent des points de vue très similaires sur l'intégration réussie des immigrés non originaires de l'UE dans leur pays. Le genre, la situation professionnelle et le niveau d'études ont peu de lien direct dans l'UE. Il ressort toutefois que les jeunes ressortissants de l'UE, les citoyens et les individus qui ont le sentiment d'être bien informés et qui interagissent davantage avec les immigrés extra-communautaires ont de façon générale une opinion plus positive de l'intégration.

Les sociétés européennes envisagent les compétences linguistiques comme un facteur clé de l'intégration sociale et la recherche d'emploi comme le principal obstacle, mais reconnaissent aussi les besoins particuliers des immigrés

- D'après les ressortissants de l'UE, le principal obstacle à l'intégration des immigrés dans l'UE est de trouver un emploi. Les deux tiers des personnes interrogées estiment en outre que les efforts d'adaptation limités que fournissent les immigrés eux-mêmes et les actes de discrimination dont ils font l'objet sont des obstacles majeurs à leur intégration dans la société.
- Dans l'ensemble, parmi les facteurs sociaux, le fait de parler l'une des langues officielles du pays d'accueil est le plus souvent considéré comme important pour l'intégration des immigrés extra-communautaires, suivi du fait de partager certaines valeurs et normes du pays d'accueil. Les personnes interrogées sont toutefois encore plus nombreuses à mentionner des facteurs qui ne sont pas directement liés à l'intégration sociale, comme le fait de contribuer au système de protection sociale et de posséder un niveau d'études et de qualification suffisant.

5.1. Acquisition de la nationalité

Contexte

Les conditions d'octroi de la nationalité sont très différentes d'un pays à l'autre. Les pays d'accueil sont nombreux à avoir récemment fait une plus large place à la naturalisation et à la citoyenneté dans le processus d'intégration des immigrés.

L'acquisition de la nationalité (aussi appelée citoyenneté) est définie ici comme la part des personnes nées à l'étranger qui résident dans le pays d'accueil depuis au moins 10 ans et qui en ont la nationalité (la nationalité à la naissance n'est généralement pas disponible). La durée du séjour qui ouvre droit à la nationalité dans les pays de l'OCDE et de l'UE est généralement inférieure ou égale à 10 ans. Les parts peuvent être surestimées dans les pays qui comptent un grand nombre de ressortissants nés à l'étranger (par exemple en France, au Royaume-Uni, au Portugal) ou d'individus nés à l'étranger qui partagent le même patrimoine culturel national et qui ont, ou qui se sont vu accorder, la nationalité à leur arrivée (Croatie, Allemagne, Hongrie, République slovaque).

La part d'immigrés installés (plus de 10 ans de séjour) ayant la nationalité de leur pays d'accueil est supérieure à la moitié dans l'UE et environ aux deux tiers aux États-Unis. Elle est plus élevée : i) dans les pays européens où la population née à l'étranger appartient à des minorités nationales bénéficiant d'un accès automatique ou simplifié à la nationalité ; ii) dans les pays d'installation, la Suède et le Portugal, qui facilitent l'acquisition de la nationalité. Dans les pays où la double nationalité n'est pas légale (ou ne l'était pas jusqu'à récemment), le taux de citoyenneté des immigrés est beaucoup plus faible, en particulier au Luxembourg et dans beaucoup de pays d'Europe du Sud et baltes. Les femmes immigrées sont plus susceptibles de posséder la nationalité du pays d'accueil que leurs homologues masculins dans l'UE et l'OCDE (de 3 et 10 points de pourcentage, respectivement). Ce taux plus élevé chez les femmes s'explique en partie par le mariage avec des nationaux, une procédure qui facilite l'acquisition de la nationalité.

Entre 2010 et 2020, la part des immigrés installés ayant la nationalité a baissé dans un peu moins des deux tiers des pays – de 9 points de pourcentage dans l'UE. C'est en partie dû au durcissement des critères d'acquisition de la nationalité, notamment la maîtrise de la langue, et à l'évolution du profil des immigrés. Dans certains pays comme en République tchèque, cette baisse est aussi due à la mortalité des personnes âgées nées à l'étranger ayant obtenu automatiquement la nationalité lors de l'édification de la nation.

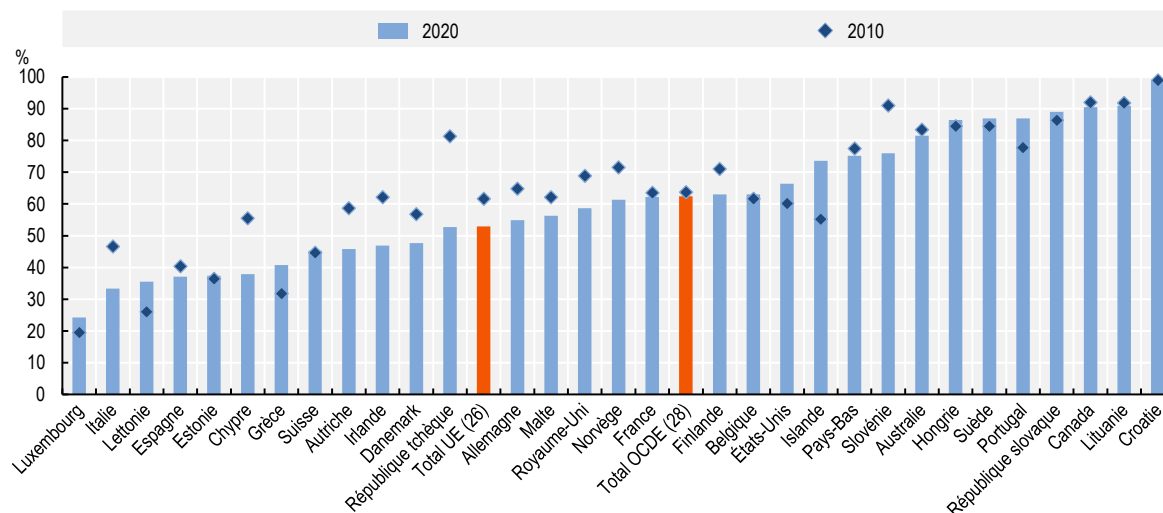
Les immigrés nés dans la même région que leur pays d'accueil en ont moins souvent la nationalité. Dans l'UE, seuls 45 % des immigrés d'un autre pays européen (voir le glossaire) possèdent la nationalité de leur pays d'accueil, ce qui s'explique par le principe de libre circulation entre les pays de l'UE qui est garanti par la législation européenne (voir indicateur 8.14). Aux États-Unis, seuls 52 % des résidents nés dans un pays de la région Amérique latine et Caraïbes possèdent la nationalité américaine, ce qui est en partie lié à la forte part d'immigrés en situation irrégulière de cette région. L'acquisition de la nationalité est généralement plus fréquente chez les personnes nées dans un pays en développement. Dans les deux tiers des pays, les Africains et les Asiatiques ont la plus forte part d'immigrés avec la citoyenneté. Les liens historiques influencent aussi l'acquisition de la nationalité, comme par exemple avec les immigrés africains et brésiliens au Portugal et les natifs de la région Amérique latine et Caraïbes aux Pays-Bas.

Principaux résultats

- Un peu plus de la moitié des migrants installés dans l'UE possèdent la nationalité de leur pays d'accueil. Cette part est plus élevée dans les pays non européens, notamment les pays d'installation.
- Entre 2010 et 2020, la part des immigrés installés ayant la nationalité a diminué dans un peu moins des deux tiers des pays (de 9 points de pourcentage dans l'UE).
- L'acquisition de la nationalité du pays d'accueil est moins fréquente chez les personnes nées dans la même région et plus fréquente chez celles nées dans un pays en développement.

Graphique 5.1. Acquisition de la nationalité

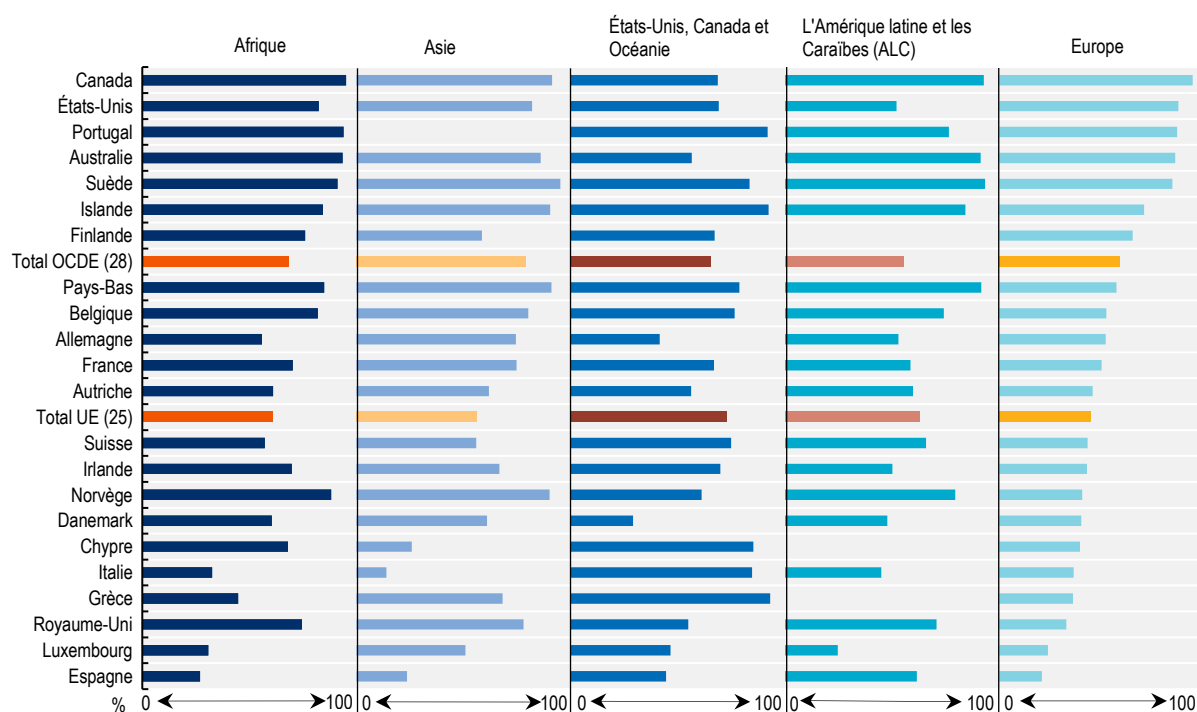
15 ans et +, ressortissants du pays d'accueil parmi les immigrants installés, 2010 et 2020



StatLink  <https://stat.link/0kz95i>

Graphique 5.2. Acquisition de la nationalité selon la région de naissance

15 ans et +, ressortissants du pays d'accueil parmi les immigrants installés, 2020



StatLink  <https://stat.link/n23pau>

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

5.2. Participation électorale

Contexte

Quand les étrangers ont le droit de vote, leur participation aux élections montre le désir de se faire entendre et de participer à la société d'accueil en s'exprimant et en choisissant leurs dirigeants.

La participation électorale correspond à la part des votants (possédant la nationalité du pays d'accueil) qui déclarent avoir voté aux dernières élections législatives dans leur pays de résidence.

Dans l'OCDE et l'UE, en moyenne, 73 % des immigrés ayant la nationalité du pays d'accueil déclarent avoir participé aux dernières élections nationales, un taux inférieur à celui des natifs (autour de 80 %). La participation électorale est presque la même pour les deux groupes en Israël, dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, au Danemark et dans les pays d'immigration de longue date comme la France et le Canada. Dans environ la moitié des pays, elle est plus élevée chez les femmes que chez les hommes quelle que soit leur origine, et plus élevée chez les femmes immigrées que chez les hommes nés dans le pays aux Pays-Bas, en Autriche, en Allemagne, en Suisse et au Royaume-Uni.

La participation aux élections des personnes nées dans le pays a progressé dans un peu plus de trois pays sur cinq par rapport à la période 2000-10, mais seulement dans la moitié des pays pour les personnes nées à l'étranger. Dans la plupart des pays, la hausse a en revanche été beaucoup plus marquée chez les immigrés que chez les personnes nées dans le pays, notamment en Espagne et au Danemark. En conséquence, l'écart de participation entre les personnes nées dans le pays et celles nées à l'étranger s'est réduit dans plus de la moitié des pays. À l'inverse, le taux de participation des électeurs nés dans le pays a augmenté par exemple en Suisse, au Royaume-Uni et en République tchèque, mais a diminué chez les immigrés, venant ainsi creuser l'écart entre les deux groupes.

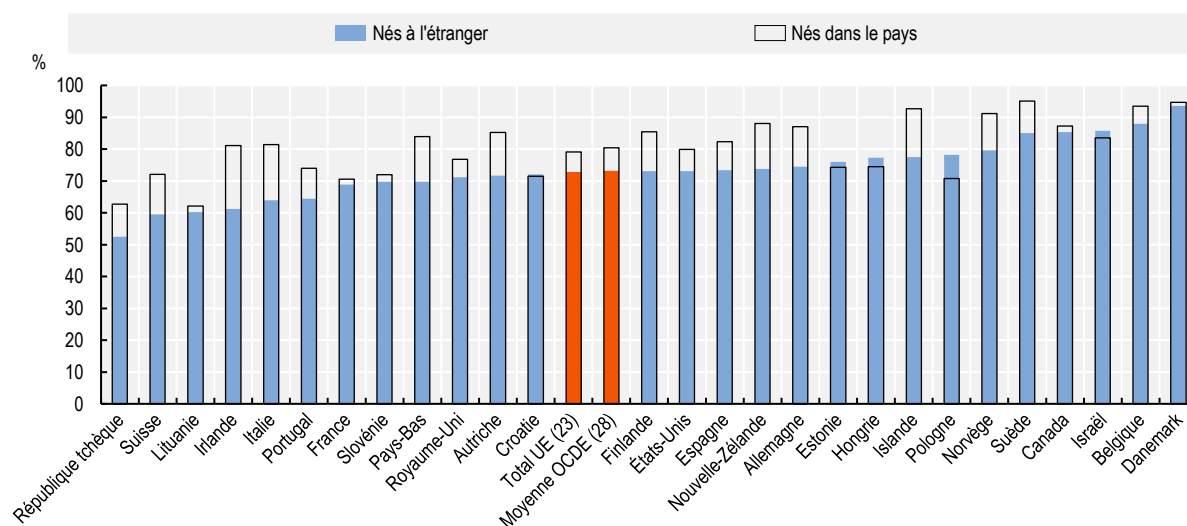
Le fait d'être plus âgé et plus instruit est souvent associé à un taux accru de participation électorale chez les personnes nées dans le pays, mais l'écart avec les immigrés reste constant dans l'UE, indépendamment de ces facteurs. En effet, l'écart persiste entre les deux groupes quel que soit le niveau d'études, avec toutefois des exceptions. En Belgique par exemple, où le vote est obligatoire, au Royaume-Uni, en Estonie, en Israël et aux États-Unis, les immigrés peu instruits votent plus que leurs homologues nés dans le pays, tandis que l'inverse est vrai pour les personnes très instruites. L'écart de participation apparemment inexistant en France et en Slovaquie entre les immigrés et les natifs s'explique par le taux de participation plus élevé des immigrés très instruits. Comme l'acquisition de la nationalité du pays d'accueil (une condition nécessaire pour participer aux élections nationales), le fait de s'intéresser à la politique du pays d'accueil prend du temps. En conséquence, la participation électorale est déterminée par les immigrés installés, c'est-à-dire ceux qui vivent dans le pays depuis plus de 10 ans. Dans l'UE et l'OCDE, le taux de participation est inférieur de plus de 20 points de pourcentage chez les immigrés ayant déjà la nationalité du pays d'accueil mais qui y résident depuis moins de dix ans. Le taux de participation électorale des immigrés installés reste inférieur d'environ 4 points à celui des personnes nées dans le pays.

Principaux résultats

- Parmi les immigrés possédant la nationalité du pays d'accueil, 73 % ont participé aux dernières élections nationales dans l'OCDE et l'UE, par rapport à environ 80 % des personnes nées dans le pays. Aux Pays-Bas, en Autriche, en Allemagne, en Suisse et au Royaume-Uni, la participation électorale des immigrés est plus forte chez les femmes que chez les hommes, tandis que l'inverse est vrai parmi les personnes nées dans le pays.
- L'écart de participation électorale entre les personnes nées à l'étranger et les personnes dans le pays persiste à tous les niveaux d'études. En Belgique, au Royaume-Uni, en Estonie, en Israël et aux États-Unis, par exemple, les immigrés peu instruits sont toutefois davantage susceptibles de voter que leurs homologues nés dans le pays. Il en va de même pour les immigrés hautement qualifiés en France et en Slovaquie.

Graphique 5.3. Participation autodéclarée aux dernières élections

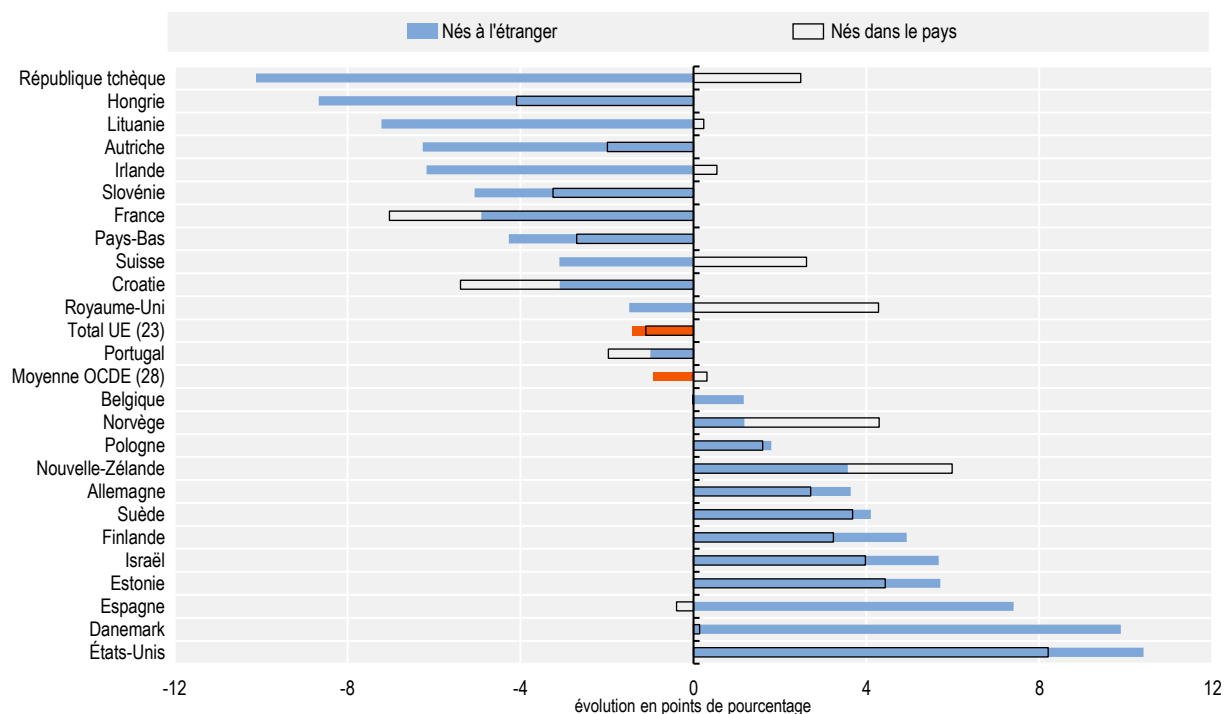
18 ans et +, nationalité du pays de résidence, 2012-20



StatLink  <https://stat.link/5islzf>

Graphique 5.4. Évolution de la participation autodéclarée aux dernières élections

18 ans et +, nationalité du pays de résidence, entre 2002-10 et 2012-20



StatLink  <https://stat.link/x67fcb>

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

5.3. Attitudes de la société d'accueil à l'égard de l'immigration

Contexte

La façon dont la société perçoit sa population immigrée est essentielle, étant donné qu'une opinion positive facilite l'intégration dans le pays d'accueil.

Cet indicateur pour les pays de l'UE correspond à la moyenne des réponses données à la question suivante (sur une échelle de 0 à 10) : « L'arrivée d'immigrés dans votre pays le rend-il plus ou moins agréable à vivre ? ». Il comporte des questions similaires pour l'Australie, la Corée et les États-Unis.

Dans l'UE, la moitié des personnes nées dans le pays n'avait pas d'avis tranché à ce sujet en 2020. Un quart d'entre elles avait une opinion positive, un autre quart une opinion négative. C'est dans les pays nordiques et en Irlande que les réponses étaient les plus positives, contrairement à l'Italie et aux pays d'Europe centrale (sauf la Pologne et la Slovaquie). Les points de vue sur l'immigration étaient globalement répartis de la même façon aux États-Unis et en Corée, quoique davantage polarisés dans le premier pays : en effet, respectivement, 38 % et 28 % des personnes nées dans le pays et âgées de 18 ans et plus étaient d'avis en 2021 que leur pays devait limiter l'immigration pour protéger leur mode de vie, tandis que 35 % et 29 % pensaient le contraire. De même, 35 % des personnes nées aux États-Unis souhaitaient voir baisser l'immigration, et 24 % affirmaient la nécessité de la renforcer. En Australie, 35 % des personnes nées dans le pays ont aussi déclaré en 2021 que leur pays comptait trop d'immigrés, et 16 % seulement qu'ils n'étaient pas assez nombreux. L'opinion est moins positive dans les pays d'Amérique latine, où plus de la moitié des répondants déclarent que l'immigration leur porte préjudice (jusqu'à 80 % en Colombie).

Les personnes nées dans le pays sont devenues plus favorables à l'immigration dans la plupart des pays dans les années 2010, alors que les économies se remettaient de la crise de 2007-08. Le sentiment de rejet s'est en revanche renforcé en Italie, en Suède et dans les pays d'Europe centrale. S'il est encore trop tôt pour évaluer l'impact de la pandémie sur la perception de l'immigration en Europe, l'enquête ayant été menée dans de nombreux pays européens avant la pandémie, il est possible de le faire en Australie, qui a limité les flux migratoires (sauf dans les secteurs essentiels). De fait, la part des personnes nées dans le pays qui jugent trop élevé le nombre d'immigrés a chuté de 14 points de pourcentage entre 2018 et 2021 pour atteindre son niveau le plus bas depuis 2011.

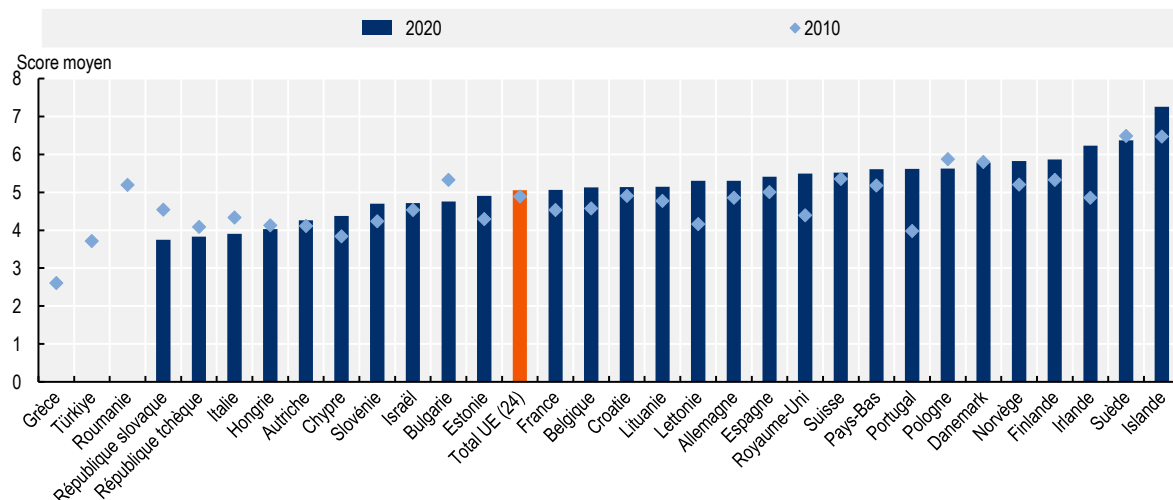
Les natifs sont plus positifs face à des questions plus précises sur les répercussions de l'immigration dans leur pays. Ils affirment davantage que l'immigration enrichit la culture du pays d'accueil, et plus encore dans les pays nordiques et les pays d'immigration de longue date. Dans la plupart des pays, ils sont plus positifs sur l'impact économique de l'immigration, quoique dans une moindre mesure. L'opinion est la plus positive au Portugal, en Allemagne, en Suisse, au Costa Rica et dans les pays nordiques, avec au moins 40 % de répondants favorables. L'Australie bat tous les records, 83 % des natifs étant d'accord pour affirmer que les immigrés sont un atout pour l'économie. En revanche, seulement un cinquième des Colombiens et un quart des Coréens estiment que l'immigration est positive sur l'économie ou le développement.

Principaux résultats

- La moitié des personnes originaires de l'UE et de l'Australie n'ont pas d'opinion tranchée – positive ou négative – sur l'immigration. On observe une plus grande polarisation aux États-Unis, où les opinions positives et négatives sur les restrictions à l'immigration sont également réparties et où peu de personnes nées dans le pays ont une opinion neutre. Dans les pays d'Amérique latine, la moitié des répondants ont une opinion négative.
- L'opinion des natifs est devenue plus favorable ces dix dernières années dans la plupart des pays. Les jeunes sont plus positifs que les personnes âgées presque partout.
- Les natifs ont en général une opinion légèrement plus positive des répercussions de l'immigration sur la culture du pays d'accueil et, dans une moindre mesure, sur son économie.

Graphique 5.5. Perception de la présence d'immigrés dans le pays d'accueil

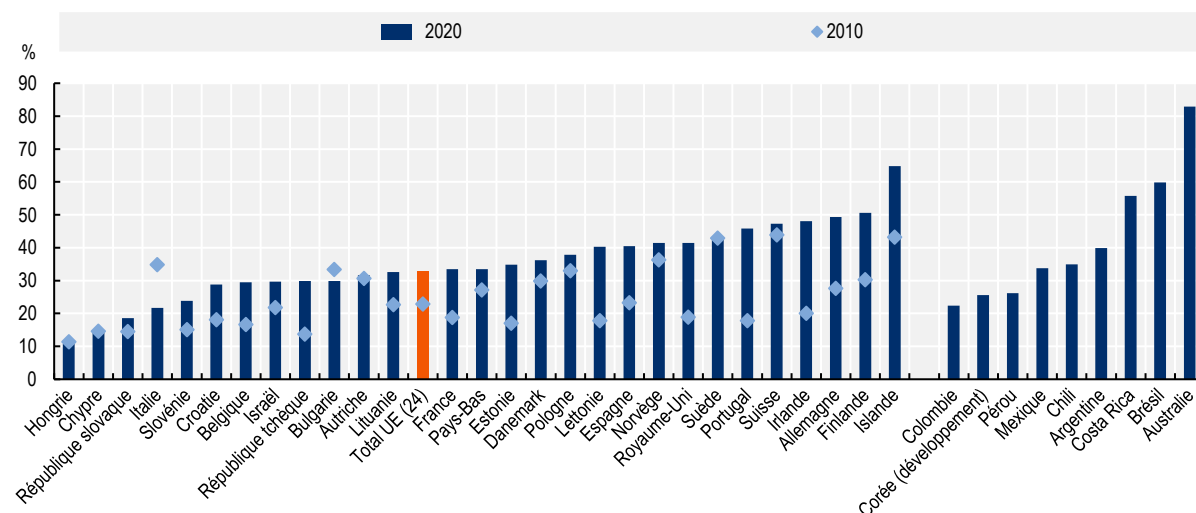
Personnes nées dans le pays et âgées de 15 ans et +, moyenne des réponses sur une échelle de 0 à 10 à la question : « L'arrivée d'immigrés dans votre pays le rend-il plus ou moins agréable à vivre ? », 2010 et 2020



StatLink  <https://stat.link/fsm9nq>

Graphique 5.6. Perception du pays d'accueil de l'impact économique des immigrés

Personnes nées dans le pays et âgées de 15 ans et +, avec un score de 7 à 10 (sur une échelle de 0 (mauvais) à 10 (bon)) à la question : « Diriez-vous que c'est mauvais ou bon pour l'économie [du pays] que des personnes d'autres pays viennent y vivre », 2010 et 2020



StatLink  <https://stat.link/jrcvzh>

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

5.4. Interactions avec les immigrés

Contexte

L'interaction entre natifs et immigrés peut dissiper les préjugés et renforcer la cohésion sociale.

Cet indicateur correspond à la part des ressortissants européens qui ont des interactions sociales au moins une fois par semaine avec des personnes nées en dehors de l'UE. Les interactions désignent aussi bien quelques minutes de conversation qu'une activité commune.

Deux natifs citoyens de l'UE sur cinq déclarent en 2021 interagir socialement au moins une fois par semaine avec des immigrés de pays tiers. Il s'agit pour une moitié d'entre eux d'interactions quotidiennes, et pour l'autre moitié d'interactions hebdomadaires. Un répondant sur cinq interagit une fois par mois et un sur dix une fois par an. Ces interactions ont pu être perturbées par le COVID-19. Le niveau d'interaction étant lié aux effectifs d'immigrés pays tiers vivant dans le pays, les pays d'Europe centrale et orientale, où la population immigrée est plutôt faible, n'ont qu'un nombre limité d'interactions. C'est dans les pays où la population née hors UE est importante qu'il y a le plus d'interactions, plus de 40 % des natifs ayant de tels échanges dans la plupart des pays nordiques, d'Europe du Sud et des pays d'immigration de longue date. Par rapport à la taille relative de leur population née hors UE, les pays d'Europe du Sud, l'Irlande et le Danemark comptent plus d'interactions que ce à quoi on pourrait s'attendre. À l'inverse, les pays baltes et la Croatie font état de peu d'interactions malgré une population née hors UE beaucoup plus nombreuse.

Plusieurs facteurs sociodémographiques déterminent les interactions sociales entre les personnes nées dans le pays et celles qui sont nées à l'étranger. Dans l'UE, par exemple, les jeunes, les hommes, les personnes instruites et celles qui occupent un emploi sont davantage susceptibles que le reste de la population d'interagir avec des immigrés non originaires de l'UE. La part de ressortissants de l'UE âgés de moins de 25 ans qui interagissent chaque semaine avec des immigrés extra-communautaires s'élève à 53 %, soit 22 points de pourcentage de plus que parmi les ressortissants de l'UE âgés de 55 ans ou plus. Le lieu de résidence est également corrélé à la fréquence des interactions sociales, la moitié quasiment des répondants déclarant échanger avec des immigrés dans les grandes agglomérations, où ces derniers sont concentrés, par rapport à moins d'un tiers en zone rurale, où ils sont sous-représentés.

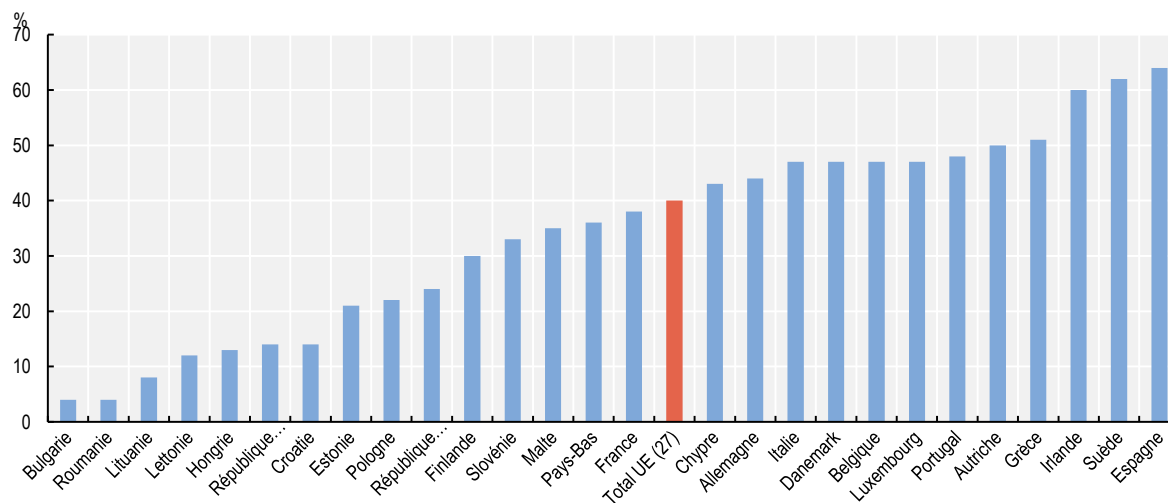
Les citoyens de l'UE nés à l'étranger interagissent plus avec des immigrés de pays tiers que ceux nés dans le pays. Si 38 % des natifs interagissent chaque semaine avec des immigrés de pays tiers, 54 % des ressortissants de l'UE nés à l'étranger le font. Dans l'UE, les répondants nés dans le pays dont au moins un parent ou grand-parent est né à l'étranger interagissent plus que les autres chaque semaine avec ces personnes : environ 45 % des individus d'ascendance européenne et près de 55 % des individus d'origine non européenne. Les interactions sociales fréquentes avec des immigrés de pays tiers vont de pair avec une vision plus positive de l'immigration et de l'intégration. Les personnes qui interagissent chaque semaine avec des immigrés extra-communautaires sont davantage susceptibles de penser que le processus d'intégration donne de bons résultats (voir l'indicateur 5.8) et ont le sentiment d'être bien informées sur l'immigration et l'intégration. Les ressortissants de l'UE qui n'interagissent pas chaque semaine avec des immigrés non originaires de l'UE sont un tiers de moins susceptibles de considérer l'immigration comme une chance.

Principaux résultats

- Plus les immigrés de pays tiers sont nombreux, plus les interactions sont fréquentes. Les citoyens de l'UE interagissent plus avec des migrants nés hors UE que ce à quoi s'attendre en Europe du Sud, en Irlande et au Danemark, mais moins dans les pays baltes et en Croatie.
- Les jeunes et les citadins interagissent davantage avec des immigrés extra-communautaires.
- Plus les interactions sociales avec des immigrés non originaires de l'UE sont fréquentes, plus les attitudes à l'égard de l'immigration et de l'intégration sont positives.

Graphique 5.7. Interactions sociales avec des immigrés dans l'UE

Personnes âgées de 15 ans et + qui interagissent avec des immigrés non originaires de l'UE au moins une fois par semaine, 2021

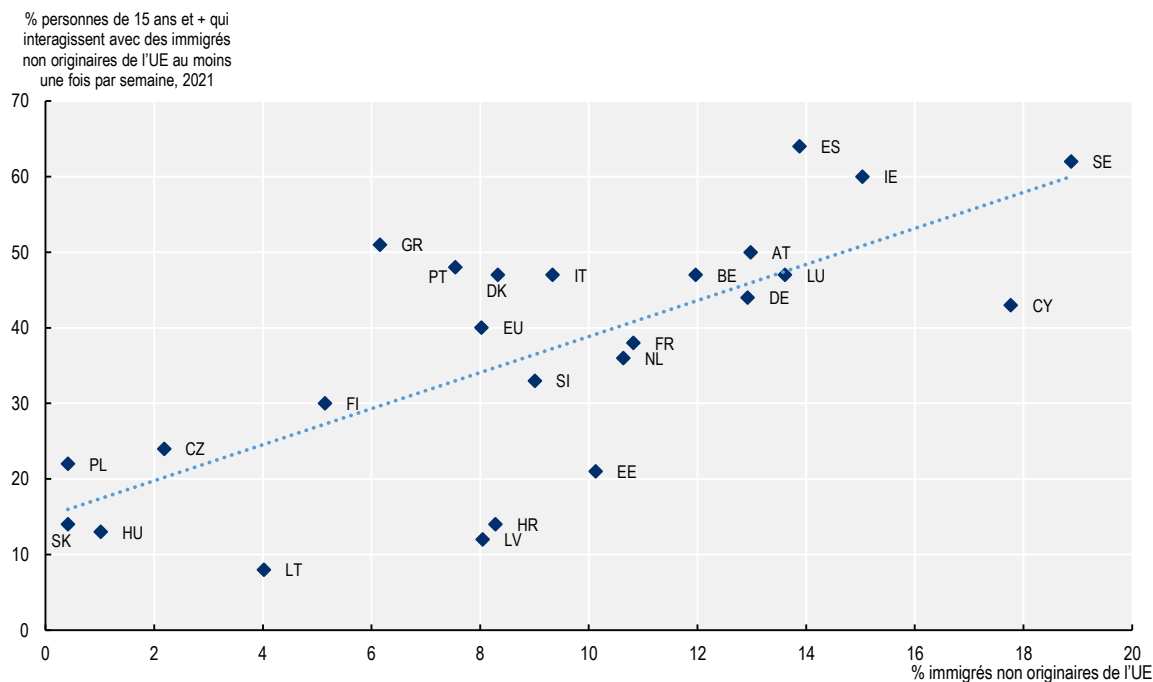


StatLink  <https://stat.link/c2huwr>

Graphique 5.8. Interactions sociales avec des immigrés dans l'UE selon la taille relative de la population immigrée extra-communautaire

Axe des abscisses : 15-64 ans nés en dehors de l'UE en pourcentage de la population totale, 2020 ;

Axe des ordonnées : personnes âgées de 15 ans et + qui interagissent avec des immigrés non originaires de l'UE au moins une fois par semaine, 2021



StatLink  <https://stat.link/2d3f9a>

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

5.5. Participation à des organisations bénévoles

Contexte

Le bénévolat permet aux immigrés de créer du lien social avec les habitants de la société d'accueil, d'améliorer leur maîtrise de la langue et d'acquérir des compétences professionnelles.

Cet indicateur se rapporte à la part des individus âgés de 15 ans et plus qui ont déclaré faire partie d'une organisation bénévole (par exemple, sport, loisirs, culte, art et culture, syndicat, œuvre de bienfaisance) au moment de l'enquête.

Dans deux pays sur trois environ, les personnes nées à l'étranger sont moins susceptibles que celles qui sont nées dans le pays de faire partie d'une organisation bénévole. L'écart est le plus prononcé en Estonie, dans la plupart des pays européens d'immigration de longue date, aux États-Unis et dans les pays nordiques. Il dépasse 15 points de pourcentage en Suède, en Suisse et en Allemagne. Si l'on exclut les organisations confessionnelles, la même tendance se dégage. Au Canada, en Italie, en Espagne et en République tchèque, en revanche, l'écart de participation à des organisations bénévoles entre les personnes nées à l'étranger et celles qui sont nées dans le pays est faible voire nul.

Ces dix dernières années, le bénévolat des personnes nées à l'étranger a progressé dans la plupart des pays européens. Les plus fortes hausses ont été observées en Allemagne, à Chypre et en Slovaquie. Dans ce dernier pays, l'écart s'est réduit entre les personnes nées à l'étranger et les personnes nées dans le pays. L'inverse est vrai par exemple dans les pays nordiques où, à l'exception de la Suède, les personnes nées à l'étranger ont aujourd'hui une moindre propension à faire du bénévolat qu'il y a 10 ans. Les plus fortes baisses ont été observées en Estonie, aux Pays-Bas et en Islande, où elles atteignent au moins 11 points de pourcentage.

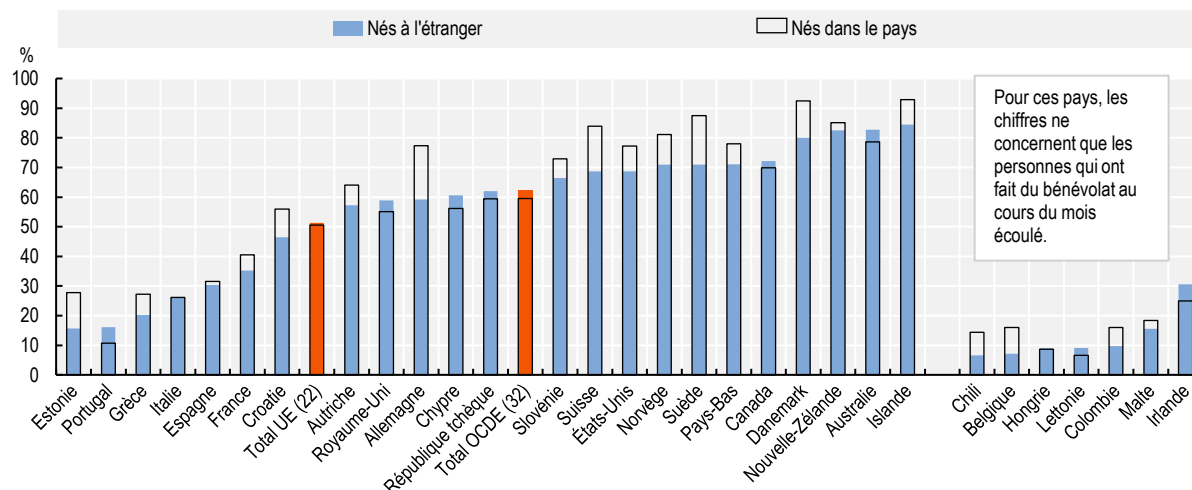
Dans l'OCDE, les bénévoles immigrés sont plus susceptibles de s'impliquer dans des organisations religieuses que les personnes nées dans le pays (27 % contre 21 %). On ne relève cependant pas de différence pour ce qui est de la participation à des œuvres de bienfaisance, des groupes à but éducatif et des associations de consommateurs. En revanche, à l'exception des pays d'Europe du Sud et du Canada, les immigrés sont moins susceptibles de rejoindre des clubs sportifs ou des clubs de loisirs. Dans les pays nordiques et les pays d'Europe occidentale qui accueillent de longue date des immigrés (hormis la Belgique), l'écart de participation est supérieur à 8 points de pourcentage. Il en va de même pour les syndicats et les partis politiques, quoique dans une moindre mesure. La moindre propension des immigrés à faire du bénévolat peut être liée à des facteurs linguistiques, culturels et socioéconomiques. Le bénévolat est moins fréquent chez les personnes peu instruites, parmi lesquelles les immigrés sont surreprésentés. Toutefois, les immigrés de niveau d'éducation faible font plus de bénévolat dans l'UE que leurs homologues nés dans le pays, alors qu'on observe l'inverse parmi les diplômés du supérieur. S'agissant des personnes nées dans l'UE, ils sont presque toujours plus susceptibles de faire du bénévolat que leurs pairs nés en dehors de l'UE : 64 % contre 53 % à l'échelle de l'UE.

Principaux résultats

- Les immigrés sont moins susceptibles de rejoindre des organisations bénévoles dans deux pays sur trois.
- Le bénévolat des personnes nées à l'étranger a progressé dans la plupart des pays mais a diminué par exemple dans les pays nordiques (à l'exception de la Suède) et aux Pays-Bas.
- Les personnes nées à l'étranger sont particulièrement rares dans les syndicats, les partis politiques et les clubs de loisirs. Les immigrés sont toutefois plus susceptibles de rejoindre des organisations confessionnelles sans but lucratif.

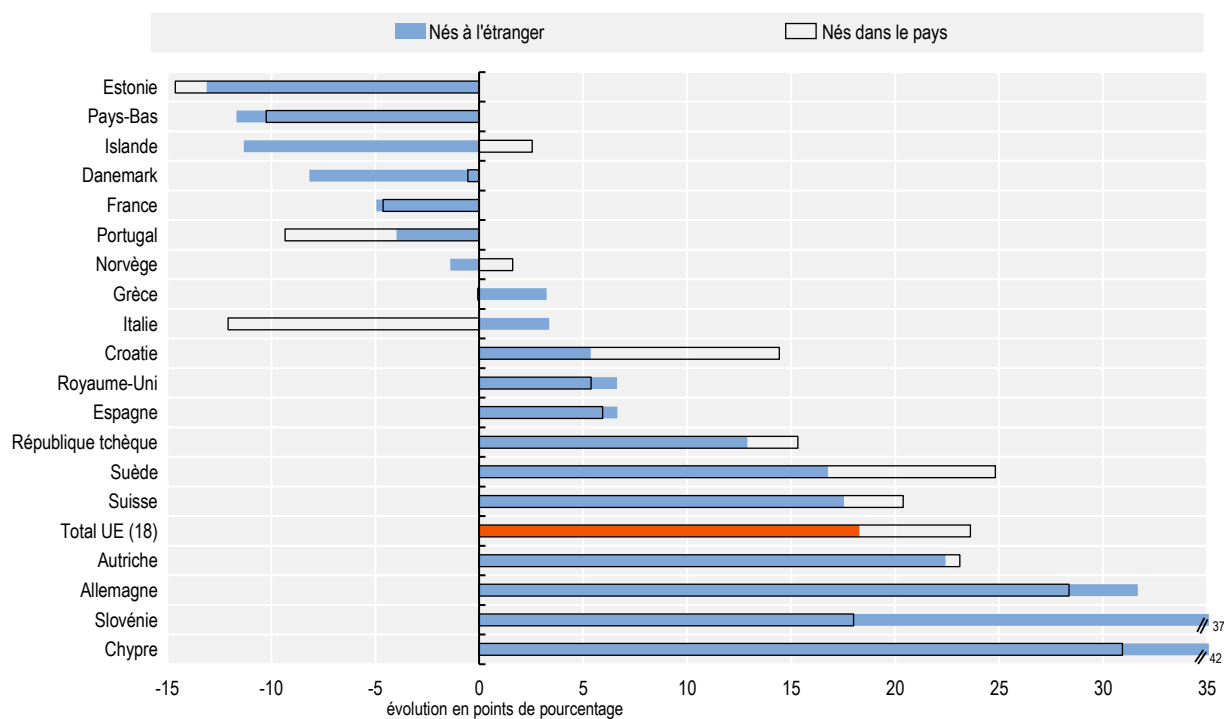
Graphique 5.9. Participation à des organisations bénévoles

15 ans et +, 2017/21



Graphique 5.10. Évolution de la participation à des organisations bénévoles

15 ans et +, 2008/09 et 2017/20



Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

5.6. Discrimination perçue

Contexte

Si la discrimination perçue n'est pas nécessairement de la discrimination réelle, elle est un indicateur important du sentiment d'égalité de traitement et, partant, de la cohésion sociale en général.

Pour les pays européens, cet indicateur se rapporte à la part des immigrés qui considèrent faire partie d'un groupe subissant des actes de discrimination fondés sur l'origine ethnique ou raciale, ou la nationalité. En Australie, en Corée et en Nouvelle-Zélande, l'indicateur repose sur le vécu des personnes. Aux États-Unis, il se fonde sur les cas signalés de discrimination au travail uniquement, et au Canada sur la discrimination en lien avec le COVID-19.

Dans l'UE, 15 % des immigrés estiment faire partie d'un groupe victime de discrimination, cette part étant supérieure à 10 % dans plus de la moitié des pays. La discrimination autodéclarée par des personnes nées à l'étranger est particulièrement fréquente en Italie (21 %) et dans les pays accueillant de longue date de nombreux immigrés non originaires de l'UE (à l'exception de l'Allemagne), comme la France (20 %) ou les Pays-Bas (19 %). En revanche, elle est en général moins fréquente dans les pays d'Europe centrale et orientale (sauf en Estonie). Si l'on associe ces résultats à ceux de l'Eurobaromètre 2021, les pays où la discrimination perçue est la plus importante sont aussi ceux dans lesquels les ressortissants de l'UE estiment le plus souvent que la discrimination est un obstacle à l'intégration. La discrimination à l'encontre des personnes nées à l'étranger est très largement reconnue comme étant un problème en Suède, mais elle l'est moins en Autriche, en Estonie ou en République tchèque. En dehors de l'Europe, la part des immigrés qui déclarent avoir subi des actes de discrimination est la plus élevée en Corée, à 20 %, et au Canada, à 19 % (depuis le début de la pandémie). La discrimination au travail (qui n'est pas mesurée ailleurs) est en général plus faible aux États-Unis (11 %).

Entre 2010-14 et 2016-20, la part des immigrés qui estimaient appartenir à un groupe victime de discrimination a augmenté de 2 points de pourcentage dans l'UE, principalement parmi les femmes. Les immigrés originaires d'Afrique forment non seulement le groupe le plus susceptible de faire état d'actes de discrimination, mais ils sont aussi aujourd'hui beaucoup plus enclins à le faire qu'il y a 5 ans (+ 5 points de pourcentage). En dehors de l'Europe, la discrimination perçue par les immigrés a légèrement reculé aux États-Unis et en Australie, mais elle a progressé au Canada et en Nouvelle-Zélande, notamment chez les femmes.

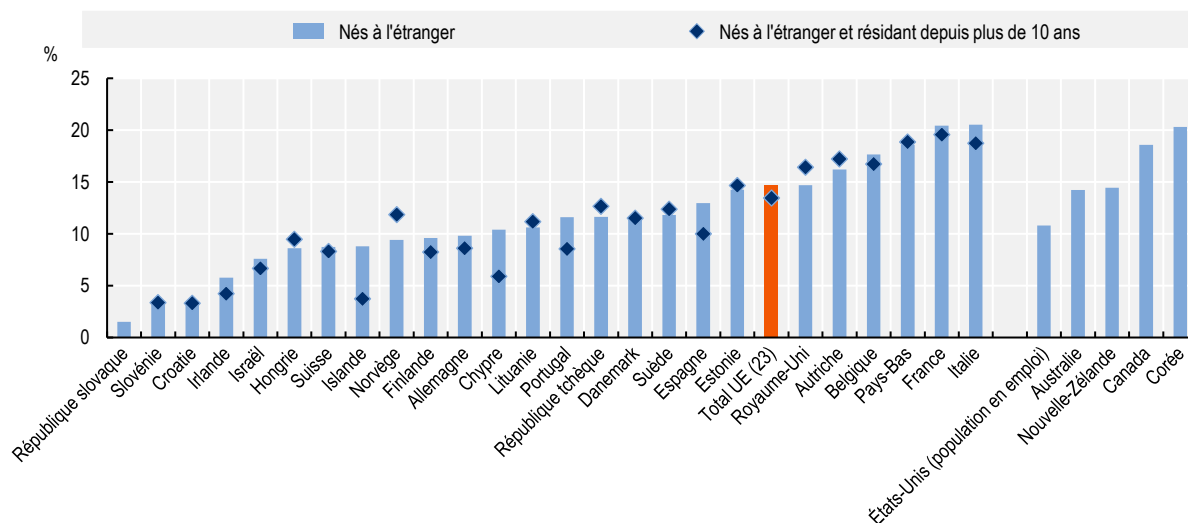
La perception de la discrimination diminue généralement avec l'âge et la durée de séjour dans le pays. En Europe, les immigrés de pays tiers sont plus de deux fois plus susceptibles que leurs homologues nés dans l'UE (9 % contre 19 %) à considérer faire partie d'un groupe victime de discrimination. La discrimination perçue est particulièrement forte chez les immigrés d'Afrique du Nord et subsaharienne dans l'UE et au Canada, tandis qu'en Australie elle est la plus forte chez les immigrés d'Amérique latine et d'Asie. Les actes de discrimination sont moins fréquents chez les immigrés qui possèdent la nationalité du pays d'accueil, ont un niveau d'études élevé et occupent un emploi. Enfin, si les femmes immigrées font moins état d'actes de discrimination que leurs homologues masculins dans l'UE et aux États-Unis, c'est l'inverse au Canada et en Nouvelle-Zélande.

Principaux résultats

- Dans l'UE, 15 % des personnes nées à l'étranger ont le sentiment d'être victimes d'une discrimination. Les parts sont les plus élevées en Italie, en France, aux Pays-Bas, en Corée et au Canada, et les plus faibles en Europe centrale et en Irlande.
- La discrimination perçue est plus fréquente chez les immigrés jeunes et ceux arrivés récemment, ainsi que chez les hommes (par rapport aux femmes) dans l'UE et aux États-Unis.
- Entre 2010-14 et 2016-20, la discrimination perçue a augmenté dans l'UE, en Nouvelle-Zélande et au Canada, en particulier chez les femmes et chez les immigrés originaires d'Afrique. L'inverse est vrai en Australie et aux États-Unis.

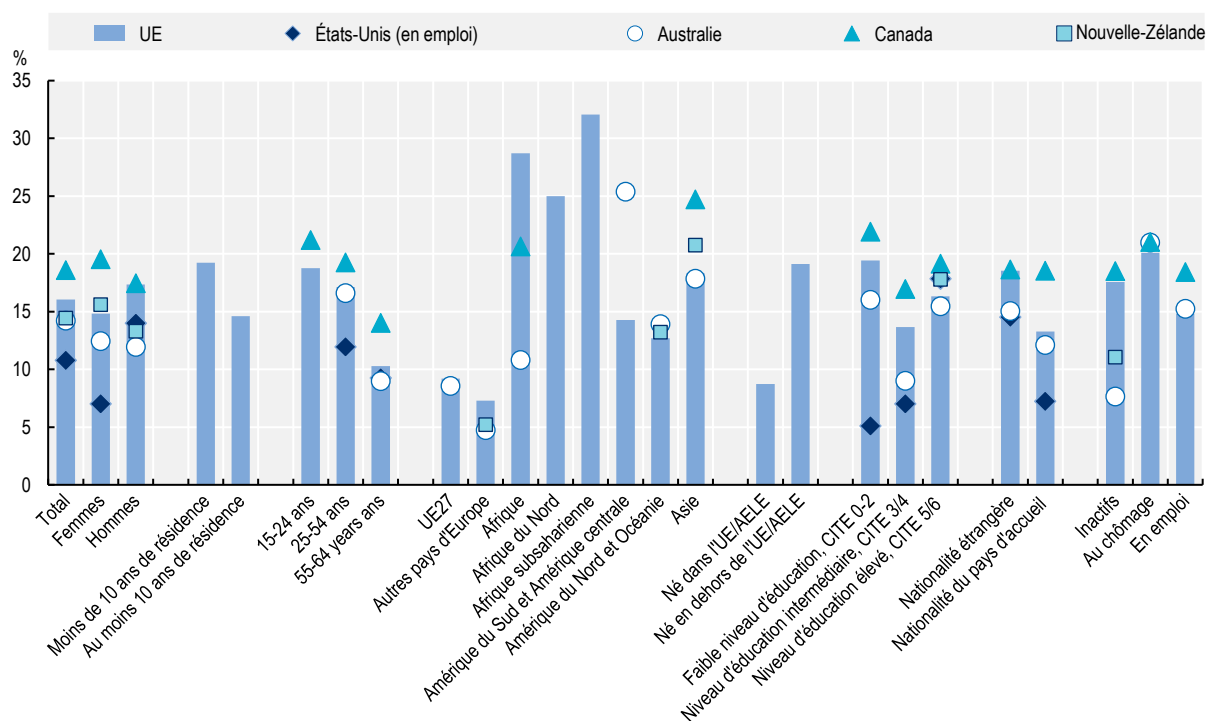
Graphique 5.11. Discrimination autodéclarée, selon la durée de résidence

15-64 ans, 2012-20

StatLink  <https://stat.link/dj5re7>

Graphique 5.12. Discrimination autodéclarée par les immigrants, selon différentes caractéristiques

15-64 ans, 2016-20

StatLink  <https://stat.link/056k21>

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

5.7. Confiance dans les autorités publiques

Contexte

La confiance des immigrés dans les institutions publiques, qui est un indicateur clé de la cohésion sociale, est étroitement liée au sentiment des immigrés d'être acceptés en tant que membres à part entière de la société d'accueil, sur un pied d'égalité.

L'indicateur correspond à la part des individus qui déclarent faire confiance à la police, au parlement ou au système juridique (l'exécutif, le congrès et la Cour suprême aux États-Unis).

Dans l'UE, les immigrés déclarent avoir plus confiance que les personnes nées dans le pays dans la police (61 % contre 54 %) ; le parlement, dans une moindre mesure (30 % contre 20 %) ; et le système juridique (45 % contre 33 %). La situation est similaire en dehors de l'Europe, où les immigrés ont partout plus confiance dans les institutions publiques, notamment le parlement (sauf Israël). Dans les deux tiers des pays, les immigrés ont plus confiance que les personnes nées dans le pays dans la police et le système juridique, et se fient plus au parlement dans cinq pays sur six. L'écart de confiance dans la police entre natifs et immigrés est particulièrement marqué aux États-Unis, à Chypre et dans quelques pays d'Europe centrale et orientale. Pour ce qui est du système juridique, il est le plus large au Canada, en Nouvelle-Zélande, en Espagne et en Belgique (au moins 15 points de pourcentage). Les immigrés font moins confiance que les natifs à la police et au système juridique en République tchèque et dans les pays baltes, qui affichent un faible niveau de confiance générale. Dans les pays nordiques où le niveau de confiance est élevé, les immigrés ont également moins confiance dans ces institutions que les natifs.

Entre 2002-10 et 2012-20, la confiance dans les institutions publiques a progressé pour les deux groupes dans l'UE, quoique légèrement plus chez les personnes nées à l'étranger. La part des personnes nées dans le pays et des personnes nées à l'étranger qui font confiance à la police a augmenté d'environ 7 points de pourcentage, tandis que la confiance dans le parlement (3 points) et le système juridique (4 points) a augmenté elle aussi. Chypre et l'Espagne sont parmi les exceptions, la confiance dans le système juridique et le parlement ayant diminué tant chez les immigrés que chez les personnes nées dans le pays. La confiance des deux groupes a aussi reculé aux États-Unis dans tous les types d'institutions – en particulier le Congrès.

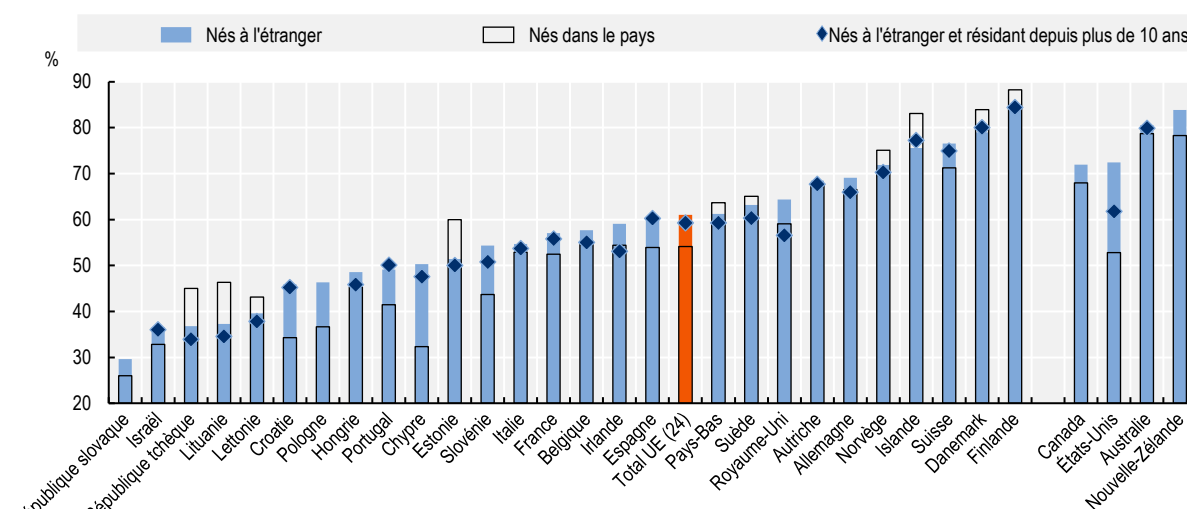
Des recherches montrent que les immigrés ont plus confiance dans les institutions du pays d'accueil en raison de leur défiance vis-à-vis de la situation dans leur pays d'origine. Cet effet s'estompant avec le temps, la confiance est plus faible chez les immigrés installés que chez les nouveaux arrivants dans près de quatre pays sur cinq. En termes de confiance dans les institutions, l'écart entre femmes et hommes est constant : les femmes, quel que soit leurs pays de naissance, font moins confiance au parlement ou au système juridique que les hommes, d'environ 5 points de pourcentage. Si les immigrés peu instruits font légèrement moins confiance que leurs homologues très instruits aux institutions du pays d'accueil (61 % contre 65 %, pour la police par exemple), l'écart entre les natifs est plus profond (50 % contre 61 %).

Principaux résultats

- Dans les deux tiers des pays, les immigrés sont davantage susceptibles que les personnes nées dans le pays d'avoir confiance dans la police et le système juridique. Dans l'UE, 61 % des immigrés indiquent se fier à la police et 45 % au système juridique, par rapport à 54 % et 33 % des personnes nées dans le pays, respectivement. En dehors de l'Europe aussi les immigrés font plus confiance aux institutions du pays d'accueil que les personnes nées dans le pays.
- Dans l'UE, la confiance dans les autorités publiques progresse depuis le début des années 2000, plus particulièrement chez les personnes nées à l'étranger. Cette situation contraste avec celle observée aux États-Unis, où la confiance dans les institutions publiques a reculé chez les deux groupes.
- La confiance des immigrés dans les autorités publiques diminue avec la durée de résidence.

Graphique 5.13. Confiance autodéclarée dans la police

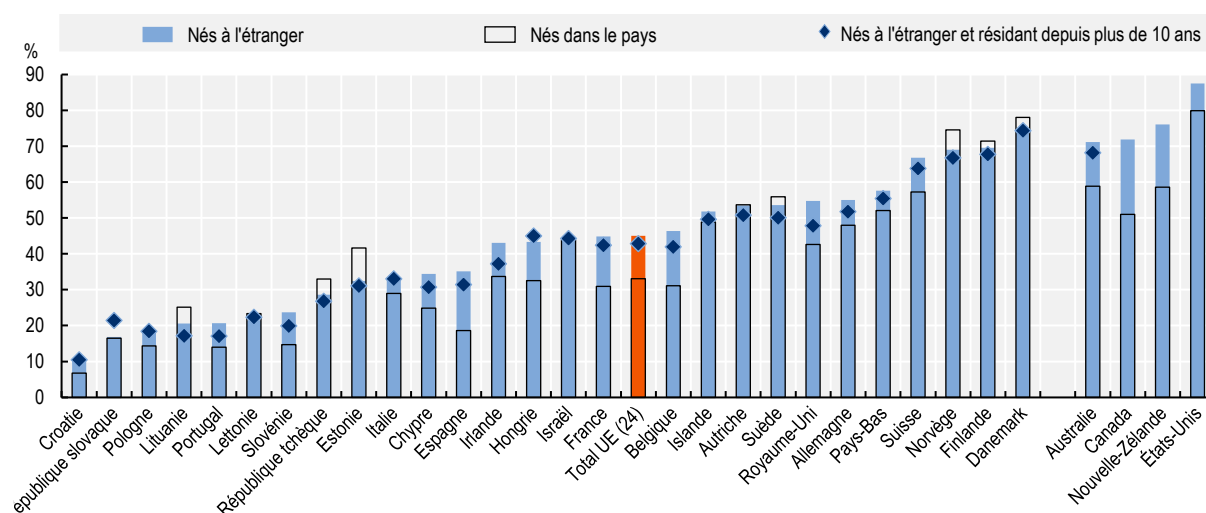
15-64 ans, 2012-20



StatLink  <https://stat.link/wbzk3y>

Graphique 5.14. Confiance autodéclarée dans le système juridique

15-64 ans, 2012-20



StatLink  <https://stat.link/yftdnu>

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

5.8. Points de vue de la société d'accueil sur l'intégration

Contexte

La façon dont la population perçoit l'intégration des immigrés traduit son attitude générale à leur égard et sa vision de l'intégration. Une attitude positive révèle une plus grande cohésion sociale.

Cet indicateur (uniquement disponible pour les pays de l'UE) est la part des citoyens de l'UE voyant l'intégration des immigrés hors UE comme très réussi ou plutôt réussi, au niveau national ou local.

En 2021, 47 % des ressortissants de l'UE estiment que l'intégration des immigrés de pays tiers donne de bons résultats dans leur pays. Les points de vue étaient très différents selon les pays, sans qu'aucune tendance commune ne se dégage parmi les pays accueillant des populations globalement similaires. Par exemple, seul un quart des répondants estiment que l'intégration donne de bons résultats en Suède, soit beaucoup moins que dans d'autres pays ayant récemment accueilli un grand nombre de personnes pour raisons humanitaires. De même, environ un tiers des personnes interrogées ont exprimé une vision positive de l'intégration en Lettonie et en France, ce qui reste beaucoup moins que dans d'autres pays baltes et d'autres pays d'immigration de longue date. En revanche, la plupart des répondants ont une vision positive de l'intégration dans des pays comptant de nombreux travailleurs immigrés non originaires de l'UE, comme l'Irlande ou quelques pays d'Europe centrale, bien que cela ne soit pas le cas dans toute l'Europe du Sud, l'Italie et la Grèce affichant des points de vue plus négatifs. La vision de l'intégration est presque toujours plus positive au niveau local que national, environ trois ressortissants de l'UE sur cinq la considérant comme un processus réussi dans leur ville ou leur localité. Les divergences de points de vue sur l'intégration aux niveaux national et local sont les plus marquées dans la plupart des pays d'immigration de longue date (en particulier en France et en Belgique), en Suède et en Autriche.

Différentes catégories socioéconomiques partagent des points de vue très similaires sur l'intégration réussie des immigrés non originaires de l'UE dans leur pays. Dans l'UE, on observe peu de différences en fonction du genre, de la situation professionnelle et du niveau d'études. Toutefois, les répondants de moins de 25 ans et ceux qui déclarent vivre dans une grande ville ont une opinion beaucoup plus positive de l'intégration que les répondants âgés et ceux qui vivent dans des agglomérations de plus petite taille ou en zone rurale. D'une manière générale, les ressortissants de l'UE qui ont le sentiment d'être bien informés ou qui interagissent plus fréquemment avec des immigrés extra-communautaires ont une vision positive de l'intégration. Il en va de même des ressortissants de l'UE d'ascendance étrangère.

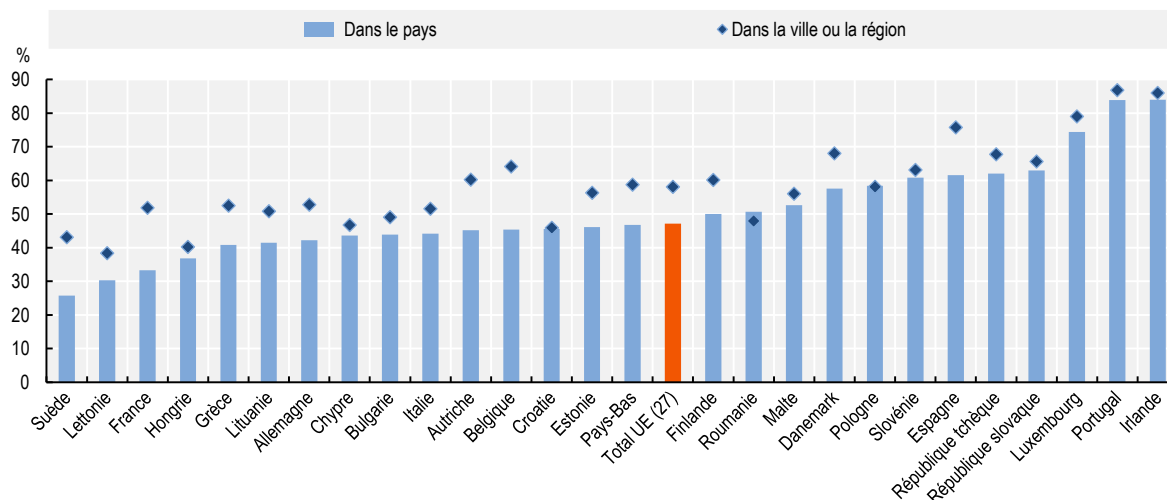
Dans les deux tiers des pays, la conception de l'intégration des immigrés à l'échelle nationale était plus positive en 2021 que quatre ans auparavant. C'est en Allemagne et dans la plupart des pays d'Europe centrale que l'opinion a le plus évolué, la part des répondants ayant une vision positive de l'intégration des immigrés non originaires de l'UE ayant augmenté d'au moins 8 points de pourcentage. Elle est en revanche beaucoup moins positive aujourd'hui en Croatie, en Slovaquie, en Autriche et en Finlande. Une majorité (53 %) de ressortissants de l'UE estiment que leur gouvernement national ne fait pas assez pour promouvoir activement l'intégration des immigrés, et 69 % que les actions en faveur de l'intégration constituent un investissement nécessaire à long terme.

Principaux résultats

- En 2021, 47 % des citoyens de l'UE dans l'UE estiment que l'intégration des immigrés de pays tiers dans leur pays est réussie. L'opinion la plus positive est observée en Irlande et dans quelques pays d'Europe centrale, et la plus négative en Suède, en Lettonie et en France.
- Les citoyens de l'UE qui se sentent bien informés ou qui interagissent plus fréquemment avec des immigrés de pays tiers ont généralement une vision plus positive de l'intégration.
- La plupart des ressortissants de l'UE (53 %) estiment que leur gouvernement national ne fait pas assez pour promouvoir activement l'intégration des immigrés, et 69 % que les actions en faveur de l'intégration constituent un investissement nécessaire.

Graphique 5.15. Points de vue de la société d'accueil sur l'intégration des immigrants extra-communautaires dans l'UE

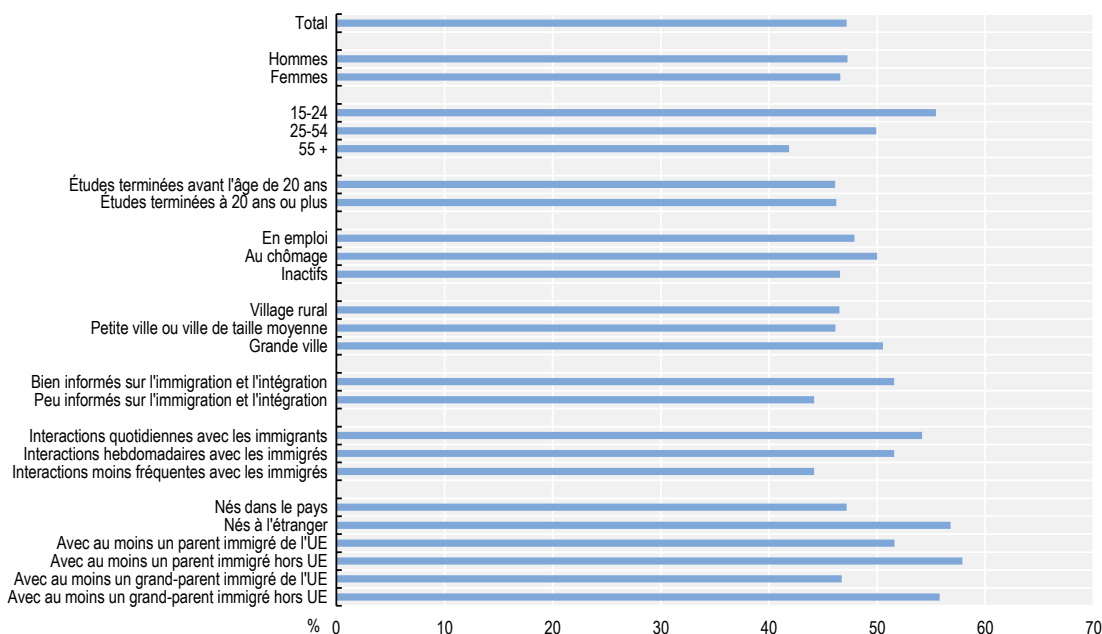
Ressortissants de l'UE âgés de 15 ans et + pour qui l'intégration est très réussie ou plutôt réussie, hors non-réponse, 2021



StatLink <https://stat.link/vfn15i>

Graphique 5.16. Points de vue de la société d'accueil sur l'intégration des immigrants extra-communautaires, selon plusieurs caractéristiques, UE27

Ressortissants de l'UE âgés de 15 ans et + pour qui l'intégration est très réussie ou plutôt réussie, hors non-réponse, 2021



StatLink <https://stat.link/p1gjitn>

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

5.9. Points de vue de la société d'accueil sur l'évolution des résultats d'intégration

Contexte

La façon dont la société d'accueil perçoit l'évolution des résultats des immigrés en matière d'intégration et la mesure dans laquelle cette perception est proche ou éloignée de la réalité révèlent le degré de connaissance de ce processus par la population et son opinion sur l'immigration. Les indicateurs considérés sont l'emploi, la pauvreté, le niveau d'études et les résultats scolaires.

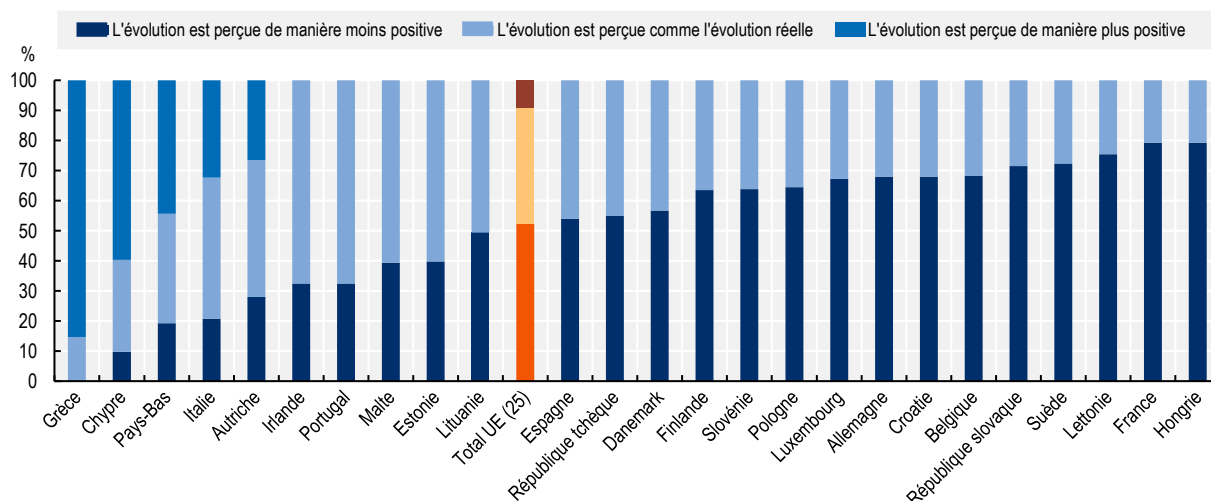
Cet indicateur (uniquement disponible pour les pays de l'UE) compare l'évolution perçue des principaux résultats des immigrés de pays tiers en matière d'intégration ces dix dernières années avec l'évolution réelle de la situation sur cette même période. Il repose sur les réponses des ressortissants de l'UE à l'Eurobaromètre 2021, et l'évolution réelle sur les données les plus récentes publiées dans le présent rapport. L'évolution réelle est considérée comme positive/négative lorsque la variation de l'indicateur concerné au cours des dix dernières années correspond à +/- 2 points de pourcentage ou +/- 10 points de score au PISA. À l'intérieur de ces fourchettes, on considère que l'évolution est non significative, donc stable.

Quel que soit l'indicateur considéré, la plupart des ressortissants de l'UE ont une perception inexacte de l'évolution de l'intégration des immigrés au cours de la dernière décennie. S'agissant du pourcentage d'immigrés occupant un emploi (assimilé au taux d'emploi), la plupart des répondants dans un quart des pays de l'UE estiment que l'évolution qu'ils perçoivent correspond à l'évolution réelle, tandis qu'ils en ont une vision plus positive en Grèce, à Chypre et aux Pays-Bas seulement, et moins positive dans près de 3 pays sur 5. Dans l'UE, seuls 39 % des répondants envisagent ce phénomène dans leur pays tel qu'il évolue dans la réalité, tandis que 52 % en ont une vision moins positive, et 9 % plus positive. Ce dernier profil se retrouve souvent dans les pays d'Europe du Sud (sauf en Espagne et au Portugal), dans lesquels le taux d'emploi des immigrés non originaires de l'UE a chuté, ou est au mieux resté stable. Dans beaucoup de pays d'Europe centrale et la plupart des pays d'immigration de longue date, en revanche, où le taux d'emploi a en réalité augmenté, la plupart des répondants ont une vision du phénomène moins positive que l'évolution réelle (les trois quarts des répondants en Hongrie, en France et en Lettonie). Les pays dans lesquels l'évolution perçue de l'emploi des immigrés se rapproche le plus de la réalité sont l'Irlande, le Portugal, Malte et l'Estonie.

Le fait d'étudier séparément les femmes et les hommes immigrés modifie légèrement la perception faussée de l'évolution du taux d'emploi des immigrés de pays tiers. Les ressortissants de l'UE pensent que l'évolution du taux d'emploi des hommes et des femmes non originaires de l'UE est similaire, alors que l'emploi des hommes a en pratique progressé dans un nombre légèrement plus important de pays. Dans l'UE, 48 % des répondants envisagent l'évolution du taux d'emploi des hommes non originaires de l'UE de façon moins positive que ce qu'elle est en réalité, alors que pour celui des femmes, ils ne sont que 42 %. En Espagne, la plupart des répondants pensent que l'évolution du taux d'emploi des hommes nés en dehors de l'UE est moins bonne que dans la réalité, et celle du taux d'emploi des femmes meilleure. Aux Pays-Bas, où l'emploi des femmes et des hommes nés en dehors de l'UE est resté stable, la moitié des répondants estiment que la situation professionnelle des femmes non originaires de l'UE s'est améliorée. S'agissant des hommes non originaires de l'UE, seul un tiers des répondants partagent cet avis.

Graphique 5.17. Comment l'évolution du taux d'emploi des immigrants extra-communautaires était perçue dans l'UE

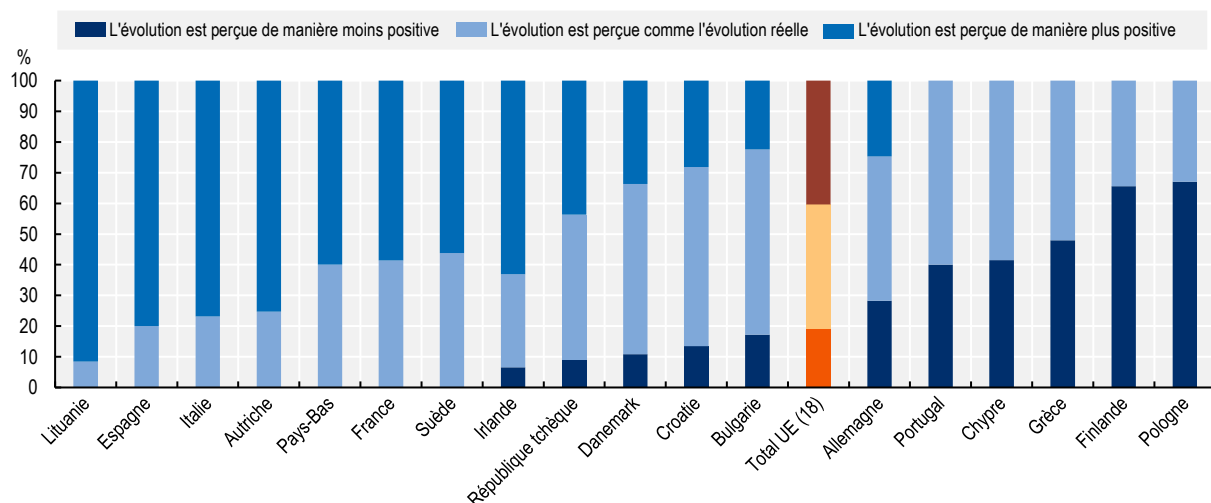
Ressortissants de l'UE, 15 ans et +, perception en 2021 des dix années précédentes par rapport à l'évolution réelle du taux d'emploi



StatLink  <https://stat.link/omnet7>

Graphique 5.18. Comment l'évolution du taux de pauvreté des immigrants extra-communautaires était perçue dans l'UE

Ressortissants de l'UE, 15 ans et +, perception en 2021 des dix années précédentes par rapport à l'évolution réelle du taux de pauvreté entre 2010 et 2020



StatLink  <https://stat.link/54zqe1>

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

S'agissant du taux de pauvreté des immigrés de pays tiers, les ressortissants de l'UE avaient le sentiment qu'il avait évolué plus positivement qu'il ne l'avait fait en réalité. Cette perception était celle de 40 % des répondants, tandis que pour 41 % elle était conforme à la réalité et que pour 19 % elle était moins bonne que la réalité. Dans la quasi-totalité des pays où le taux de pauvreté des immigrés non originaires de l'UE a augmenté au cours des dix dernières années, la plupart des répondants ont perçu cette hausse comme étant moins importante que dans la réalité, en particulier en Lituanie, en Espagne et en Italie. Dans les pays d'Europe du Sud, où le taux de pauvreté des immigrés extra-communautaires a chuté, cette baisse était conforme à la perception de la plupart des répondants. Toutefois, d'autres pays qui ont connu un tel recul sont moins conscients de cette évolution. En Pologne et en Finlande, par exemple, l'évolution a été perçue par les répondants de façon moins positive que l'évolution réelle.

Le niveau d'études des personnes nées à l'étranger, y compris en dehors de l'UE, s'est amélioré ces dix dernières années (voir l'indicateur 3.1), sous l'effet de nouvelles entrées de personnes plus instruites. Dans la plupart des pays, les répondants ne reconnaissent toutefois pas l'augmentation observée de la part d'immigrés de pays tiers très instruits. Dans les pays d'Europe centrale et orientale, en particulier, ainsi qu'en France, un tiers des répondants au plus savent que le niveau d'études des immigrés non originaires de l'UE a progressé ces dix dernières années. Et la part globale de ceux qui en ont conscience n'est que de 39 % à l'échelle de l'UE. La perception est plus proche de la réalité dans un tiers seulement des pays, notamment en Europe du Sud.

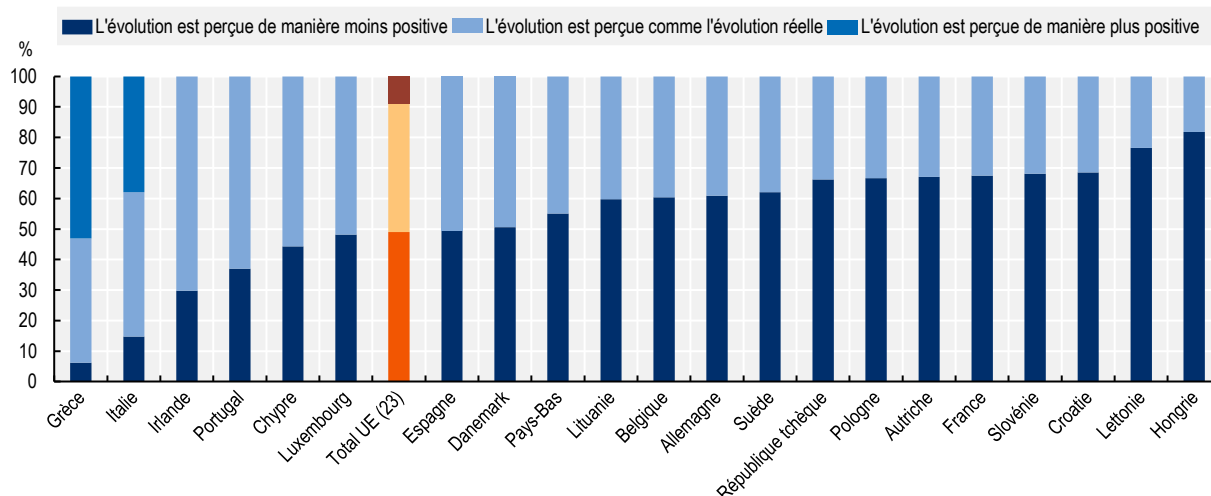
Contrairement aux immigrés adultes, les résultats scolaires des enfants d'immigrés nés dans le pays n'ont progressé ces dix dernières années que dans un tiers des pays de l'UE et sont restés relativement stables dans la plupart des autres pays. Dans l'UE, 38 % des répondants connaissent les évolutions observées dans leur pays ; ils sont tout autant (38 %) à indiquer que les résultats scolaires des enfants d'immigrés se sont améliorés, tandis que seuls 24 % pensent qu'ils ont baissé. Les répondants des pays d'Europe du Sud et de la plupart des pays nordiques estiment que les résultats scolaires ont évolué de façon plus positive qu'ils ne l'ont fait en réalité. Cette perception est particulièrement vraie dans les pays où les résultats (tels que mesurés dans les scores du PISA) ont le plus baissé : en Grèce, en Finlande, aux Pays-Bas et en Hongrie, environ 7 répondants sur 8 ont en effet une vision plus positive de l'évolution. En revanche, dans la plupart des pays d'immigration de longue date (à l'exception de la Belgique et des Pays-Bas), en Suède et en République tchèque, où les résultats scolaires des enfants d'immigrés se sont considérablement améliorés, la plupart des répondants ont perçu négativement cette évolution. C'est dans les pays qui accueillent une faible population immigrée, comme les pays baltes et les pays d'Europe orientale, que la perception des évolutions est la plus juste.

Principaux résultats

- Les ressortissants de l'UE ont pour la plupart une perception inexacte de la façon dont les résultats des immigrés non originaires de l'UE sur le plan de l'intégration ont évolué au cours de la dernière décennie. Quel que soit l'indicateur considéré, moins de 43 % des répondants ont une perception de l'évolution des résultats d'intégration qui est conforme à la réalité.
- Dans l'Europe du Sud (sauf en Espagne et au Portugal), la plupart d'entre eux perçoivent l'évolution du taux d'emploi des immigrés de pays tiers de façon plus positive que la réalité, alors que dans la plupart des pays d'Europe centrale et la plupart des pays d'immigration de longue date, ils ont la perception inverse.
- Si la part d'immigrés de pays tiers très instruits a augmenté, la plupart des pays ont la perception inverse, notamment en France et dans les pays de l'Europe centrale et orientale.
- Pour les répondants des pays d'Europe du Sud et des pays nordiques (à l'exception de la Suède), l'évolution des résultats scolaires des enfants d'immigrés était plus positive qu'elle ne l'était en réalité. Les répondants de la plupart des pays d'immigration de longue date, en Suède et en République tchèque avaient le sentiment inverse, même si les résultats scolaires des descendants d'immigrés se sont considérablement améliorés.

Graphique 5.19. Comment l'évolution du niveau d'études des immigrés extra-communautaires était perçue dans l'UE

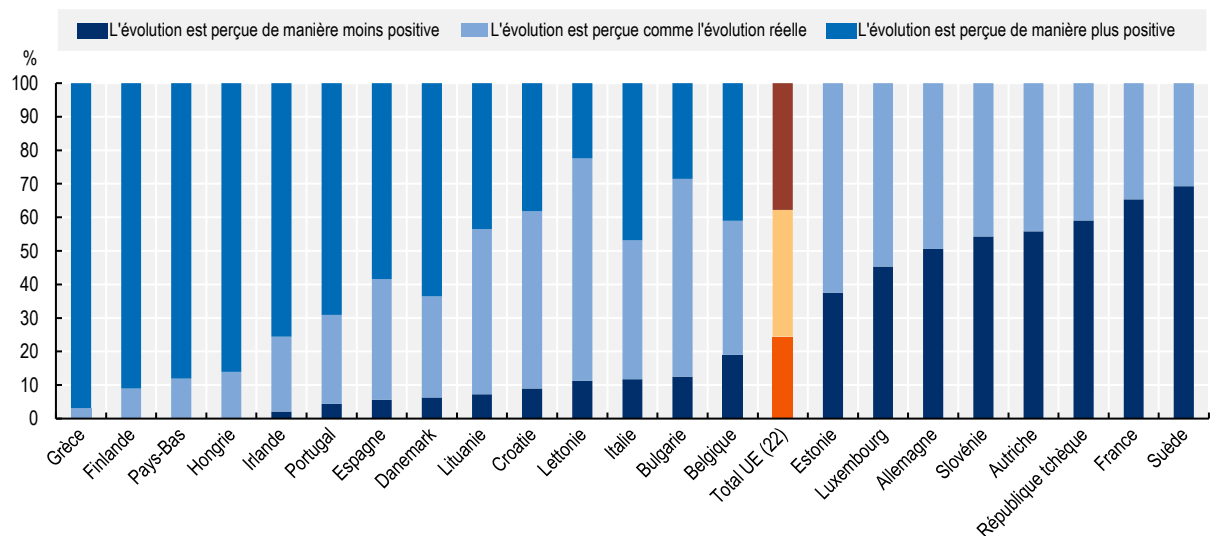
Ressortissants de l'UE, 15 ans et +, perception en 2021 des dix années précédentes par rapport à l'évolution réelle de la part de personnes très instruites entre 2010 et 2020



StatLink  <https://stat.link/7h4eix>

Graphique 5.20. Comment l'évolution des résultats scolaires des enfants d'immigrés était perçue dans l'UE

Ressortissants de l'UE, 15 ans et +, perception en 2021 des dix années précédentes par rapport à l'évolution réelle des scores du PISA en compréhension de l'écrit entre 2009 et 2018



StatLink  <https://stat.link/i1nxkv>

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

5.10. Facteurs sociaux perçus comme étant nécessaires à la bonne intégration des immigrés

Contexte

Comprendre les facteurs qui sont perçus par la société d'accueil comme favorisant le processus d'intégration permet aux décideurs de cerner les préoccupations de la population et d'apporter un soutien éventuel à certaines mesures d'intégration.

Cet indicateur, qui est uniquement disponible pour les pays de l'UE, récapitule les facteurs sociaux que les ressortissants de l'UE jugent importants parce ce qu'ils favorisent ou au contraire entravent la bonne intégration des immigrés de pays tiers dans le pays d'accueil.

Les facteurs sociaux que la population de l'UE juge importants pour la bonne intégration des immigrés de pays tiers sont les mêmes dans pratiquement tous les pays de l'UE. Parler la langue officielle du pays est le facteur d'intégration le plus important ; il est cité par 85 % des répondants dans l'UE. En Finlande, toutefois, l'acceptation des valeurs et des normes de la société d'accueil se place juste devant la maîtrise de la langue, ce facteur d'intégration revêtant aussi de l'importance dans d'autres pays (77 % des répondants dans l'ensemble de l'UE). Ce critère important d'intégration est en effet autant susceptible d'être cité que n'importe quel facteur économique, comme la contribution au système de protection sociale ainsi que le niveau suffisant d'études et de qualification pour trouver un emploi. Dans une moindre mesure, le fait d'avoir des amis est également important pour les deux tiers des répondants de l'UE environ. Partager les traditions culturelles du pays d'accueil est toutefois jugé moins important, moins de 50 % des répondants estimant ce facteur indispensable à l'intégration dans moins d'un tiers des pays, notamment surtout dans les pays nordiques, en Allemagne et aux Pays-Bas. Ce facteur est considéré comme essentiel dans les nouveaux pays d'immigration, comme les pays d'Europe du Sud, la Hongrie et l'Irlande.

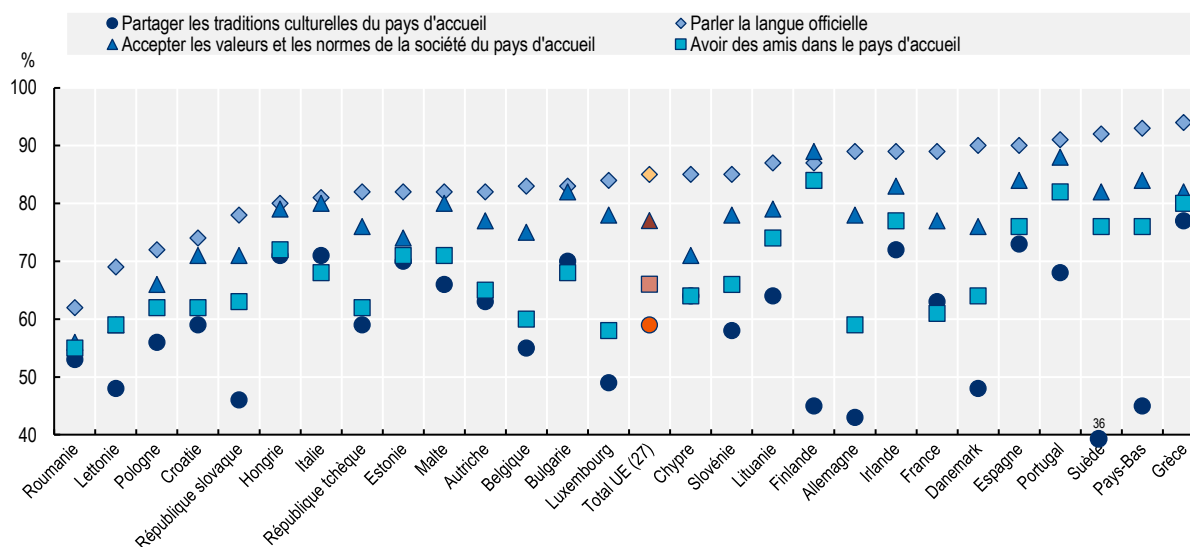
Dans environ la moitié des pays de l'UE, les deux tiers au moins des répondants estiment que les efforts insuffisants déployés par les immigrés eux-mêmes sont l'un des principaux obstacles à leur intégration dans la société d'accueil. Cette idée est particulièrement répandue en Europe du Sud (en particulier en Grèce), en Finlande et aux Pays-Bas. Dans les pays d'immigration de plus longue date (par exemple la France, la Suède et les Pays-Bas), en revanche, la discrimination à l'encontre des immigrés est considérée comme un obstacle encore plus important à leur intégration. Dans l'UE, environ deux tiers des répondants considèrent la discrimination, les efforts d'adaptation insuffisants et la forte concentration des immigrés dans certaines zones comme des obstacles majeurs à l'intégration. Pourtant, aucun de ces problèmes n'est perçu comme étant aussi important que la recherche d'emploi, laquelle est citée par les ressortissants de l'UE comme le principal obstacle à l'intégration des immigrés. Si au moins 3 répondants sur 5 considèrent le manque d'interactions entre les immigrés et les ressortissants du pays d'accueil ainsi que la représentation négative des immigrés dans les médias comme étant des obstacles à l'intégration, ces chiffres restent systématiquement inférieurs à ceux des autres obstacles susmentionnés.

Principaux résultats

- Dans l'ensemble, parler la langue officielle du pays d'accueil est considéré comme le facteur social le plus important pour l'intégration des immigrés de pays tiers, suivi, à égalité, par l'acceptation des valeurs et des normes du pays d'accueil, la contribution au système de protection sociale et par le niveau suffisant d'études et de qualification.
- D'après les ressortissants de l'UE, le principal obstacle à l'intégration dans l'UE est de trouver un emploi.
- Dans l'UE, les deux tiers des personnes interrogées estiment que les efforts d'adaptation limités que fournissent les immigrés eux-mêmes et les actes de discrimination dont ils font l'objet sont des obstacles majeurs à leur intégration dans la société.

Graphique 5.21. Facteurs sociaux propices à la bonne intégration des immigrants extra-communautaires dans l'UE

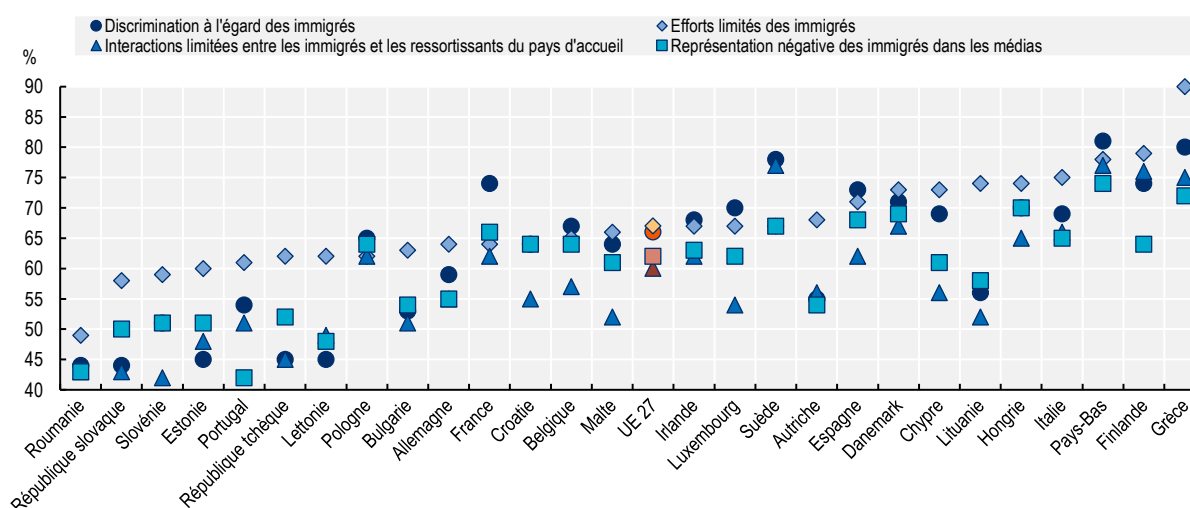
Ressortissants de l'UE de 15 ans et + qui estiment que le facteur en question est important pour la bonne intégration des immigrants dans le pays, 2021



StatLink  <https://stat.link/tn8pov>

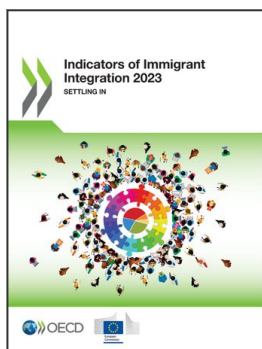
Graphique 5.22. Obstacles sociaux à la bonne intégration des immigrants extra-communautaires dans l'UE

Ressortissants de l'UE de 15 ans et + qui estiment que le facteur en question est un obstacle à la bonne intégration des immigrants dans le pays, 2021



StatLink  <https://stat.link/hv6c8z>

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.



Extrait de :

Indicators of Immigrant Integration 2023 Settling In

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/1d5020a6-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Commission européenne (2023), « Engagement civique et intégration sociale des immigrés », dans *Indicators of Immigrant Integration 2023 : Settling In*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/1ff0e6eb-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.